

## APPENDICE H :

### VÉRIFICATION ET CODAGE

Un certain nombre de règles et de mesures systématiques ont été adoptées pour préparer l'entrée et l'analyse des données. Certains problèmes mineurs, mais périodiques, ont nécessité une attention spéciale, à savoir :

- la marche à suivre du questionnaire qui n'avait pas toujours été respectée;
- des réponses incomplètes;
- des réponses non admissibles;
- des questions non codées au préalable (occupation).

Les intervieweurs et leurs superviseurs devaient s'assurer que les données soient complètes, précises et lisibles. Au cours du codage, on a porté une attention spéciale à la marche à suivre du questionnaire s'assurant qu'on l'avait bien respectée.

#### A. L'ENTREVUE PERSONNELLE

##### 1. Règles générales

- a) **La marche à suivre** : Les directives concernant les sauts de questions ont été suivies de façon rigoureuse. Les données qui n'auraient pas dû être recueillies ont été annulées.
- b) **Les réponses multiples** : Ces réponses n'étaient pas permises, à l'exception de certains cas spéciaux. Le cas échéant, on a établi des règles s'appliquant à chaque situation donnée.
- c) **Sans réponse** : On tentait de recueillir les réponses manquantes en rejoignant le répondant soit en personne ou par téléphone. Dans certains cas, d'autres renseignements inscrits dans le questionnaire permettaient de déduire la bonne réponse. Le code «sans réponse» était utilisé lorsque toutes les autres tentatives avaient échoué. Les exceptions sont mentionnées ci-dessous. Des codes / touches spécifiques ont été attribués à tous les cas de «sans réponse» ou de «refus» afin que toutes les entrées totalisent l'échantillon de base.
- d) **Pas de codage au préalable** : Ces questions étaient codées en fonction d'une routine préétablie.
- e) **La procédure de sélection des répondants** a toujours été vérifiée en se référant aux questions telles que l'âge, le sexe, la composition de la famille, le revenu et parfois la scolarité et l'occupation.

## 2. Règles spécifiques

Ces règles devraient être lues conjointement avec le questionnaire.<sup>1</sup> Si une question spécifique n'est pas mentionnée ci-dessous, c'est qu'aucune mise au point n'a été effectuée.

### Section A

Question 1            **LANGUE DE L'ENTREVUE**  
Les autres langues «spécifiées» n'ont pas été entrées.

Questions 3 à 10 : **EXPOSITION À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO**  
L'écoute de la télévision et de la radio a été codée en heures et en minutes.  
Le maximum d'heures pour les samedis et dimanches était de 24 heures chacun.

### Section B — Lecture des publications

Question 1 :            Si aucune réponse n'a été inscrite à la sélection mais qu'on a inscrit «OUI» pour la lecture d'un numéro, la sélection a été codée comme étant «Oui».

Question 2-a) :        Si aucune réponse n'a été inscrite pour la lecture d'un numéro mais qu'une source primaire a été donnée, on a codé 1, 2, 3 ou 4 pour la lecture d'un numéro.

Question 2-b) :        **SI OUI À LA LECTURE** mais qu'aucune réponse n'a été inscrite pour la fréquence, la réponse était identifiée selon la réception :

- pour réception primaire, on codait «tous les numéros»
- pour réception secondaire, on codait «quelques numéros»

Question 3-a) :        **SOURCE DE L'EXEMPLAIRE**  
Si les réponses obtenues par l'intervieweur en sondant donnaient suffisamment d'information pour être recodées, on procédait à un recodage.

Si «Oui» a été codé à la sélection et à la lecture des numéros mais qu'aucune réponse n'a été inscrite à la question «Comment il vous est parvenu», on a donc codé «une autre façon». Cependant, si le magazine était inséré dans un journal, la réponse a été codée «était inclus dans un journal acheté dans un kiosque».

Le tableau suivant montre en détail les codes possibles pour les publications utilisées pour le sondage.

---

<sup>1</sup>. Se réfère aux numéros des questions du questionnaire de 2001.

**PMB 2009 - SPÉCIFICATIONS DES CODES ADMISSIBLES DE SOURCE D'EXEMPLAIRES  
AM771 (vagues 1-12) / AN771 (vagues 1-12)**

<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;">                     Codes admissibles Toutes publications  20, 21, 36                 </div>	Ne sait pas/incertain(e)			Obtenu gratuitement			Abonem. livré chez vous			Abonem. livré au travail			Achetée-kiosque à journ.			Autres moyens (Précisez)		
	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34		35	36
	Endroit public			Inscrite dans un journal			Par abonnement à un club auto., télé payante, etc.	Livré chez vous / au travail	Dans un avion	Distributions: magasin, cinéma, etc.	Principalement pour moi	Princ. pour une autre/d'autres	Pour moi et une autre/d'autres également	Principalement pour moi	Princ. pour une autre/d'autres		Pour moi et une autre/d'autres également	Principalement pour moi
<b>Publication</b>	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	
Alive	X	X					X										X	
British Columbia Magazine	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
CAA (Manitoba)	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X	
CAA (Excl. Manitoba)	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X	
Canadian Business	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian Family	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian Gardening	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian Geographic	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian Health	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X				X	
Canadian Health & Lifestyle	X	X			X		X										X	
Canadian Home Workshop	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian House & Home	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Canadian Living	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Chatelaine	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
City Parent	X	X					X										X	
Cottage Life	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Elle Canada	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
enRoute	X	X				X											X	
EYE WEEKLY	X	X					X										X	
Famous	X	X					X										X	
FASHION Magazine	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Financial Post Magazine	X	X	X														X	
Flare	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Food & Drink	X	X					X										X	
Gardening Life	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Glow	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Golf Canada	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X				X	
Good Times	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
Harrowsmith Country Life	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Homemakers	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
HOUR	X	X					X										X	
Inside Entertainment	X	X	X		X		X										X	
Loulou (Anglais)	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Maclean's	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
MIRROR	X	X					X										X	
MoneySense	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Movie Entertainment	X	X		X				X	X	X	X	X	X				X	
NOW	X	X					X										X	
Ontario Golf	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X	
Ontario OUT OF DOORS	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Ottawa Magazine	X	X	X		X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Our Canada	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
Outdoor Canada	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
ParentsCanada	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
People	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Professionally Speaking	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X	
PROFIT	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Reader's Digest	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Report on Business Magazine	X	X	X														X	
Show	X	X		X				X	X	X	X	X	X				X	
Sports Illustrated	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
Starweek	X	X	X														X	
Style At Home	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Teen Tribute	X	X					X										X	
The Beaver	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
The Health Journal	X	X					X										X	
The Hockey News Magazine	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
The Hockey News Weekly	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
TIME	X	X						X	X	X	X	X	X				X	
Today's Parent	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Toronto Life	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Touring (Anglais)	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X	
Tribute	X	X	X				X										X	
TV Week	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vancouver Magazine	X	X			X									X	X	X	X	
Vervegirl	X	X					X										X	

**PMB 2009 - SPÉCIFICATIONS DES CODES ADMISSIBLES DE SOURCE D'EXEMPLAIRES  
AM771 (vagues 1-12) / AN771 (vagues 1-12)**

Codes admissibles Toutes publications  20, 21, 36	Ne sait pas/incertain(e)			Obtenu gratuitement			Abonnem. livré chez vous			Abonnem. livré au travail			Achetée-kiosque à journ.			Autres moyens (Précisez)	
	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34		35
<b>Publication</b>	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
Western Living	X	X			X				X	X	X	X	X				X
Westworld	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X
What's Cooking	X	X			X												X
What's Up Kids Family Magazine	X	X					X	X	X	X	X	X	X				X
Wish	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7 Jours	X	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Adorable	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Affaires Plus	X	X			X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Bel Âge Magazine	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Châtelaine	X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Clin d'Oeil	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commerce	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Cool!	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Côté Jardins	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Coup de Pouce	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Décoration Chez-Soi	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Décormag	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dernière Heure	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Échos Vedettes	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Elle Québec	X	X				X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
En Primeur	X	X					X										X
Extra	X	X		X				X	X	X	X	X	X				X
Famous Quebec	X	X					X										X
Femme d'Aujourd'hui	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Filles Clin d'Oeil	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fleurs, Plantes et Jardins	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ICI	X	X					X										X
L'Actualité	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
La Semaine	X	X												X	X	X	X
Le Lundi	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Le Magazine Enfants Québec	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Le Magazine Jobboom	X	X					X										X
Les Affaires	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Les Idées de Ma Maison	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Loulou (Français)	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Madame	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Moi&cie	X	X												X	X	X	X
PME	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X
Primeurs	X	X		X				X	X	X	X	X	X				X
Québec Science	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
qu'est-ce qui mijote	X	X			X												X
Rénovation Bricolage	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ricardo	X	X												X	X	X	X
Sélection du Reader's Digest	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sentier Chasse-Pêche	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Star Inc.	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Star Système	X	X												X	X	X	X
Styles de vie	X	X	X														X
Summum	X	X			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Touring (Fr)	X	X		X	X			X	X	X	X	X	X				X
Tout Simplement Clodine	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TV 7 Jours	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TV Hebdo	X	X						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VOIR	X	X					X										X

Question 3-b): **ENDROITS OÙ ON L'A LU / FEUILLETÉ**  
On codait «non mentionné» s'il n'y avait pas de réponse pour la source.

Question 3-c) : **NOMBRE D'OCCASIONS DE LECTURE**  
Le maximum permis était de «98 plus».

Question 3-d): **TEMPS PASSÉ À LA LECTURE**  
Le temps de lecture du magazine a été codé en heures et en minutes jusqu'à concurrence de 99 heures et 59 minutes.

### **Section NB1—Lecture des quotidiens**

Question 1 : Si aucune réponse n'a été inscrite à la sélection mais qu'on a inscrit «OUI» pour la lecture d'une édition, la sélection a été codée comme étant «Oui».

Question 2-a) : Si aucune réponse n'a été inscrite pour la lecture d'une édition mais qu'une source primaire a été donnée, on a codé «OUI» pour la lecture d'une édition.

Question 2-b) : **SI OUI À LA LECTURE** mais qu'aucune réponse n'a été inscrite pour la fréquence, la réponse était identifiée selon la réception :

- pour réception primaire, on codait «5»
- pour réception secondaire, on codait «2»

Question 3-a) : **SOURCE DE L'ÉDITION**  
Si les réponses obtenues par l'intervieweur en sondant donnaient suffisamment d'information pour être recodées, on procédait à un recodage.

Si «Oui» a été codé à la sélection et à la lecture des éditions mais qu'aucune réponse n'a été inscrite à la question «Comment il vous est parvenu», on a donc codé «une autre façon». Cependant, si le magazine était inséré dans un journal, la réponse a été codée «était inclus dans un journal acheté dans un kiosque».

Question 3-b) : **TEMPS PASSÉ À LIRE**  
Le temps de lecture du magazine a été codé en heures et en minutes jusqu'à concurrence de 99 heures et 59 minutes.

Question 4-a) : Si «Non» était inscrit pour la lecture des éditions de la fin de semaine mais que la source principale de l'édition était inscrite, «Oui» était inscrit pour la lecture des éditions de fin de semaine.

Question 4-b) : **SI OUI À LA LECTURE SPÉCIFIQUE DES ÉDITIONS DE FIN DE SEMAINE** mais qu'aucune réponse n'a été inscrite pour la fréquence, la réponse était identifiée selon la réception :

- pour réception primaire, on codait «4»
- pour réception secondaire, on codait «2»

Question 5-a) : **SOURCE DE L'ÉDITION**  
Si les réponses obtenues par l'intervieweur en sondant donnaient suffisamment d'information pour être recodées, on procédait à un recodage.

Si «Oui» a été codé à la sélection et à la lecture des éditions mais qu'aucune réponse n'a été inscrite à la question «Comment il vous est parvenu», on a donc codé «une autre façon». Cependant, si le magazine était inséré dans un journal, la réponse a été codée «était inclus dans un journal acheté dans un kiosque».

Question 5-b) : **TEMPS PASSÉ À LIRE**  
Le temps de lecture du magazine a été codé en heures et en minutes jusqu'à concurrence de 99 heures et 59 minutes.

### **Section C—Internet**

Question 1 : Si les codes «3 à 8» ont été inscrits à la sélection mais que le répondant a accédé à Internet au cours des 7 derniers jours, la question du recrutement était changée pour «2».

Question 2 : **TEMPS PASSÉ SUR INTERNET**  
Le temps passé sur Internet au cours des 7 derniers jours a été codé en heures et en minutes jusqu'à concurrence de 99 heures et 59 minutes.

Question 3-a) : Si le code pour le nombre de fois qu'on a accédé à un site Web est plus récent que celui inscrit à la sélection, le code dans le questionnaire de sélection était changé pour refléter ce changement.

Question 3-b) : **OÙ A-T-ON ACCÉDÉ**  
On a inscrit «Pas mentionné» si aucune réponse n'était inscrite pour l'endroit où on a accédé.

### **Section D — Données fondamentales**

Questions 1 et 3 : **LANGUE — CONVERSATION ET LECTURE**  
Les réponses multiples ont été permises. Les autres langues «spécifiées» n'ont pas été entrées.

- Question 2 : **LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON**  
Dans le cas de réponses multiples, la première langue indiquée était choisie sauf dans le cas d'une réponse multiple avec anglais et français dans un questionnaire en français où le français était choisi. L'information venant de la «langue de lecture» permettait parfois de faire une bonne déduction. Les autres langues spécifiées n'ont pas été entrées.
- Question 5 : **NIVEAU DE SCOLARITÉ**  
Dans le cas de certificats / diplômes / baccalauréats multiples, on choisissait le niveau le plus avancé.
- Question 10 : **SITUATION D'EMPLOI (RÉPONDANT ET CONJOINT)**  
S'il n'y avait pas de réponse, on tentait de la déduire à partir des données aux questions 8 et 12 de la section C.
- Question 12 : **OCCUPATION**  
Cette question a été codée selon un système de classification mis au point par TNS Canadian Facts et le PMB. Cette classification comporte l'utilisation de 4 colonnes (zone numérique).
- Questions 12-f / 12-g) : **NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT À L'EMPLACEMENT OÙ VOUS TRAVAILLEZ**  
Un maximum de «9998 plus» a été codé.
- Question 13 : **NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE VOTRE AUTORITÉ, SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT**  
Un maximum de «600 plus» a été codé.
- Question 22 : **COMPOSITION DU FOYER**  
Si le total de chaque catégorie n'était pas égal au nombre total de personnes dans le foyer, on effectuait un appel téléphonique auprès du répondant afin d'apporter les corrections nécessaires.
- Question 23 : **REVENU DU FOYER**  
Pour indiquer qu'un revenu donné avait été estimé par l'intervieweur, on entrait le code 90 en plus du code de revenu.
- Question 24 : **REVENU PERSONNEL**  
Encore une fois, pour indiquer qu'un revenu donné avait été estimé par l'intervieweur, on entrait le code 90 dans la colonne adjacente.
- Lorsqu'on n'avait pas estimé le revenu suite à un refus, on codait «non mentionné».

## **B. LE QUESTIONNAIRE LAISSÉ AU RÉPONDANT**

Étant donné que les données sur les produits ont été recueillies par le biais d'un questionnaire laissé au répondant, la vérification du questionnaire a nécessité un travail considérable. Dans certains cas, le répondant n'avait pas suivi correctement les directives; dans d'autres cas, ces directives avaient tout simplement été ignorées. Pour s'assurer de ne perdre aucune réponse valide, une vaste gamme de mises au point par ordinateur étaient appliquées systématiquement. Bien que des règles spécifiques aient été établies pour répondre aux cas particuliers de chaque groupe de questions, seules les procédures touchant les règles générales sont détaillées ci-dessous.

### **1. Sections avec filtrage des catégories**

- a) Filtrage «non mentionné», mais on a répondu aux sections subséquentes relatives à l'utilisation — filtré et codé «Oui».
- b) Filtrage «non mentionné» et on a répondu «Aucune / Jamais» à toutes les questions relatives à l'utilisation — filtré et codé «Aucune / Jamais».
- c) Filtrage «Non», mais on a répondu à la section subséquentes relative à l'utilisation— filtré et recodé «Oui».
- d) On n'a pas répondu aux questions de filtrage et d'utilisation — filtré et codé «Non mentionné» et la section n'a pas été remplie.
- e) Filtrage «Oui», mais on n'a pas répondu à la section subséquentes relative à l'utilisation — filtré et codé «Non mentionné» et la section n'a pas été remplie.
- f) Filtrage «Oui», mais on a répondu seulement à quelques questions subséquentes relatives à l'utilisation — celles auxquelles on n'avait pas répondu ont été codées «Aucune / Jamais».

### **2. Sections sans filtrage des catégories**

- a) Certaines questions relatives à l'utilisation auxquelles on a répondu dans une section — les autres ont été codées «Aucune / Jamais».
- b) Sections laissées en blanc — ont toutes été codées «Non mentionné».

### **3. Sections auprès des femmes seulement**

- a) Réponses données par un homme — les réponses ont été éliminées.
- b) Questions auxquelles la femme n'a pas répondu— toutes les questions ont été codées «Non mentionné».

### **4. Sections auprès des hommes seulement**

- a) Réponses données par une femme — les réponses ont été éliminées.
- b) Questions auxquelles l'homme n'a pas répondu— toutes les questions ont été codées «Non mentionné».

### **5. En général**

- a) Les réponses multiples aux questions ne demandant qu'une réponse—toutes les réponses ont été codées.